

# Le Barzaz Breiz

**Barzaz**, en breton, signifie « bardit, ensemble de poèmes » (*Barzhaz*) et *Breiz* est la Bretagne (*Breizh* en breton moderne).

Le **Barzaz Breiz, chants populaires de la Bretagne**, sous-titré « *recueillis et publiés avec une traduction française, des éclaircissements, des notes et les mélodies originales par Th. de La Villemarqué* » est un **recueil de chants** recueillis, paroles et musique, dans la partie bretonnante de la Bretagne au XIXe siècle, traduits et annotés par le vicomte Théodore Hersart de La Villemarqué. La quasi-totalité des textes sont issus d'une collecte commencée par sa mère, Marie-Ursule de Feydeau de Vaugien, et poursuivie à plus grande échelle par le jeune chartiste. Il a aussi utilisé des documents réunis par madame de Saint-Prix, de Morlaix, et par René Kerambrun<sup>1,2</sup>. Le nationalisme breton moderne doit en partie ses origines à la publication en 1839 du *Barzaz Breiz*<sup>3</sup>.

Chaque poème est présenté en breton avec une traduction parallèle en français, strophe par strophe, précédé d'une introduction historique et idéologique intitulée « Argument » et suivi de « Notes et éclaircissements ». En fin d'ouvrage, La Villemarqué donne la ligne mélodique de chacun des poèmes. L'ouvrage commence par un préambule sur la méthode et un copieux traité « De la poésie populaire en Bretagne » sur 80 pages, historique et ethnographique. Il se termine par une conclusion idéologique.

Cette œuvre a connu un succès d'estime important auprès de la société littéraire parisienne, s'attirant une célèbre appréciation de George Sand qui mentionna « les diamants du Barzaz Breiz » et compara un des chants du recueil, *Le Tribut de Nominoë*, à *l'Iliade* d'Homère, jugeant même le chant breton supérieur au récit antique. La Villemarqué, qui n'avait que 24 ans, a vu son statut social s'élever et cela lui permit, en approfondissant ses travaux sur la langue bretonne et les vieilles tragédies bretonnes, de devenir une référence incontestée et de s'ouvrir les portes de l'Académie des inscriptions et belles-lettres en 1856.

La postérité du *Barzaz Breiz* est l'une des plus remarquables qui soit, par ses aspects littéraires, scientifiques et politiques. Il est encore la source d'inspiration d'artistes actuels, notamment des musiciens, grâce au fait que la musique des poèmes est notée dans l'ouvrage.

L'œuvre, devenue centrale dans la culture bretonne, est donc plus qu'un recueil poétique, c'est un document de musicologie de premier ordre, attestant de modes musicaux spécifiques aux sonorités bretonnes. Il est le premier ouvrage qui, après un long temps d'indifférence, réhabilite les héros de l'histoire bretonne tels Nominoë, Jean IV, Pontcallec ou Cadoudal et dénonce la trahison d'un Bayard (dans *An Alarc'h*)<sup>4</sup>.

## La Querelle du Barzaz Breiz

Bien après la parution, François-Marie Luzel fit une critique en règle du travail de celui qu'il avait suivi pendant un temps, lors d'un congrès savant en 1868. Il estimait que les chants avaient pu être complètement fabriqués à la manière de James MacPherson, car, disait-il, il n'avait jamais lui-même rencontré des versions aussi élégantes et aussi exemptes de mots français. 1. Le problème principal soulevé par ses contradicteurs était que, froissé, La Villemarqué refusait de montrer ses carnets d'enquête. Cependant, à la fin de leurs vies, La Villemarqué et Luzel se réconcilièrent. En 1890, l'introduction des *Soniou Breiz Izel* de Luzel par Anatole Le Braz traite le problème sur un ton apaisé<sup>5</sup>.

Dans une thèse soutenue en 1959 et publiée en 1960, Francis Gourvil soutenait que le *Barzaz Breiz* était un faux et que La Villemarqué avait écrit lui-même la plupart des chants les plus remarquables du recueil. Dans une thèse soutenue en 1974 et publiée en 1989<sup>6</sup>, Donatien Laurent rejette en grande partie ces accusations en démontrant l'authenticité de la matière de l'ouvrage grâce à la découverte par le général de La Villemarqué, en 1964, des carnets de collectage de son ancêtre. En outre, des travaux d'universitaires et de linguistes ont démontré que nombre des prétendues fautes de breton relevées par F. Gourvil s'expliquaient parfaitement par les traits dialectaux de la langue du sud de la Bretagne d'où étaient originaires La Villemarqué et les chants incriminés (Gourvil étant lui du nord). Une des hypothèses les plus vraisemblables est que La Villemarqué a procédé à des remaniements pour enjoliver et/ou établir une version-type des légendes collectées, comme ont pratiqué à la même époque les frères Grimm et Luzel lui-même. Dans sa thèse publiée en 2006, Nelly Blanchard conclut que « le travail de Donatien Laurent a donc mis un terme à cette question en montrant que le *Barzaz-Breiz* est bien basé sur un travail de collecte de chants populaires, mais que l'auteur a parfois arrangé des chants, compilé plusieurs versions, ajouté des éléments et quelquefois, semble-t-il, inventé des textes. »<sup>7</sup> Ce qui n'a pas empêché Françoise Morvan de tenter de démontrer dans sa biographie de Luzel parue aux Presses universitaires de Rennes que les arguments de Luzel repris par Gourvil étaient fondés.

Un article des *Annales de Bretagne* en 1900 analyse la technique de recueil des chants populaires par La Villemarqué à ses débuts<sup>8</sup>. Quand il a commencé son travail, en 1836, La Villemarqué connaissait très mal le breton et il a fait appel à des collaborateurs pour collecter les textes, comme le faisait Jean-Marie de Penguern à la même époque. Ceux-ci l'ont probablement parfois abusé. Quand, bien plus tard, il en a pris conscience, il ne l'a pas nié, mais ne l'a pas avoué. Luzel souligne en 1874, dans la préface du deuxième volume des *Gwerziou Breiz-Izel*, que La Villemarqué a gardé le silence dans la controverse soulevée par la parution du premier volume<sup>9</sup>.